Les Amis de la Terre

Bouches-du-Rhône Provence

Avis sur le dossier du PLUi du Pays d'Aubagne soumis à concertation

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal ne prend pas suffisamment en compte les nouvelles réglementations concernant l'artificialisation des sols et la protection des terres agricoles.
Il conforte encore trop souvent les orientations urbanistiques de croissance bien supérieures à l'évolution démographique.
La prise en compte de la densification des espaces actuellement urbanisés, autant pour l'habitat que pour les entreprises, l'occupation des logements vacants, relève plus de l'incantation que de phases opérationnelles.

Nous voulons connaître la superficie d'espace naturel agricole et forestier classifié N et A aux PLU ou anciens POS sont susceptibles de passer U ou AU dans le PLUI

Nous voulons des indicateurs chiffrés nous permettant un réel suivi et les moyens de contrôle adéquat. Une cartographie précise des surfaces artificialisées et des surfaces non artificialisées en indiquant leur nature.

Nous voulons, dans le cadre de la planification intercommunale, une enveloppe restrictive du nombre d'hectares maximum constructibles par commune

Nous voulons qu'une véritable analyse des ressources de logement dans le bâti existant soit effectuée,

Nous voulons que la consommation d'énergie fossile dans la ville et les bâtiments soit réduite significativement.

Nous voulons des mesures fortes contre l'étalement urbain, pour protéger durablement nos espaces naturels, agricoles et forestiers qui stockent le carbone, et pour réduire les mobilités contraintes et les déplacements non consentis. Nous voulons sensibiliser à l'intérêt de la ville plus compacte et au besoin de mettre un terme au modèle de la maison individuelle.

Dès lors, c'est un PLUI du monde du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

La concertation telle quelle a été organisée est un échec ; au niveau de la participation, les réunions publiques en présentiel ou en visio conférence ont, sauf à Aubagne, attiré très peu de personnes, dont on n'a pas laisser la possibilité de s'exprimer.

De plus, aucun document sur internet n'a indiqué la date de fin de consultation.

Nous tenons à exprimer notre désaccord avec cette façon de procéder qui consiste à ramener le processus de concertation à sa plus simple expression et, actuellement, nous émettons un avis défavorable sur le PLUi présenté.

Nous demandons dans un premier temps **que la concertation soit prolongée sur une durée d'un mois** et que tous les documents présentés actuellement puissent, sauf modifications, être accessibles jusqu'à l'enquête publique.

Le co-président

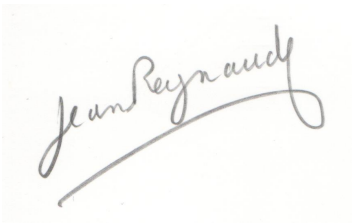

Jean Reynaud

Pour nous joindre : bouchesdurhone@amisdelaterre.org